

ACTU' AIR

LA LETTRE D'INFORMATION DE FORSIDES

EN BREF :

- **1^{er} mars**: L'EIOPA renforce la surveillance [des groupes d'assurance transfrontaliers](#).
- **6 mars**: Dans [un communiqué de presse](#), l'ACA annonce que ses membres actifs sur le marché local d'assurance non-vie s'engagent à proposer une couverture solide contre les risques d'inondation à compter du 1er juin 2017. Cette décision fait suite aux fortes inondations de l'été dernier au Grand-Duché. Une charte de qualité a été approuvée en ce sens par l'ACA lors de son Assemblée Générale du 30 mars.
- **8 mars**: PRIIPs : La Commission européenne publie [sa nouvelle proposition de normes techniques de réglementation](#) avec son [annexe](#), suite au rejet en septembre dernier des précédentes normes techniques concernant le Document d'Information Clé (DIC ou KID en anglais pour Key Information Document) pour les produits d'investissement de détail basés sur l'assurance (PRIIPs).
- **30 mars**: Dans le cadre de son Assemblée Générale Ordinaire, l'ACA a publié [son rapport annuel 2016](#) dans lequel est dressé un bilan pour le secteur de l'assurance.

SOLVENCY II : DEMANDE DE L'EIOPA SUR LES MESURES LTG

L'EIOPA demande aux entreprises d'assurance et de réassurance de l'Union Européenne assujetties à Solvabilité II, de fournir les informations suivantes dans le cadre du deuxième rapport sur les mesures LTG de l'EIOPA, prévu pour 2017 :

- L'impact du dampener sur la situation financière de l'entreprise
- L'impact de l'extrapolation de la courbe des taux sans risque sur la situation financière de l'entreprise
- Les pertes dues aux défauts et dégradations de notations des obligations sur les portefeuilles sous ajustement égalisateur (Matching Adjustment)

Les assureurs doivent compléter [un modèle Excel](#) et le soumettre à leur autorité nationale de surveillance compétente respective. Le modèle doit être rempli conformément aux instructions [des spécifications techniques](#) et en tenant compte [des informations techniques](#).

L'échéance pour les assureurs et réassureurs pour soumettre leurs résultats aux autorités nationales de surveillance est le **15 juin 2017**.

Pour rappel, les mesures de garanties à long terme (LTG) ont été introduites dans la directive Solvabilité II afin d'assurer un traitement approprié des produits d'assurance comportant des garanties à long terme.

LANGAGES OPEN-SOURCE POUR LES ASSUREURS

Le Big Data est devenu un sujet de préoccupation majeur pour les sociétés et les acteurs économiques parmi lesquels figurent les assureurs qui sont des collecteurs et des utilisateurs de données en grande quantité. Pour tirer de la valeur de ces données, des

solutions payantes et open-source sont disponibles. La dernière étant plus avantageuse en termes, bien évidemment, de coût mais également pour leur flexibilité d'analyse puisque les derniers algorithmes de Machine Learning y sont régulièrement mis à jour grâce à une communauté très active. Dans ce domaine, R et Python sont les plus connus:

- R, plus orienté statistique est le plus utilisé en actuariat du fait de packages (bibliothèques de fonctions) dédiés et bien documentés ;
- le langage Python est quant à lui plus généraliste (conçu par des informaticiens) et plus utilisé pour traiter les données non structurées (textes, web,...).

Forsides dispose des expertises et compétences pour vous accompagner dans la mise en place d'un environnement Open Source pour analyser les données Big Data :

- ✓ organisation des travaux (compréhension du problème, des données, proposition d'une démarche et d'un calendrier prenant en compte les spécificités de l'entreprise) ;
- ✓ mise en œuvre d'algorithmes de traitement en tarification IARD, modèle interne IARD et analyse de données non-structurées dans un environnement distribué ;
- ✓ conception d'outils en R et Python paramétrables ;
- ✓ formation des équipes aux nouvelles techniques de Data Science.

EVENEMENTS A VENIR

- **Mercredi 31 mai**: [Assemblée Générale de l'ILAC](#)

Morning Forsides France (PARIS) :

- **Judi 27 avril**: [« Evolution des taux et des marchés : impact sur la situation prudentielle et conséquences en termes de budgets de risque et d'allocation d'actif »](#)

RÉFÉRENCES

- [Demande de l'EIOPA sur les mesures LTG](#)
- [Rapport EIOPA LTG](#)

FORSIDES RECRUTE !

CONTACTS

T. +352 27 860 576 – Arnaud COHEN
T. +33 6 83 30 64 88 – Valéry JOST
T. +32 485 40 70 54 – Xavier COLLARD
T. +352 691 995 471 – Marie UZUREAU

Pour recevoir les prochains Actu'Air Forsides:
communication@forsides.lu